

## Tuyauteur

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux de vérification, de réparation, d'entretien, de modification et d'installation dans les domaines de la plomberie, du chauffage, des brûleurs à l'huile, des gicleurs automatiques.

### Attributions caractéristiques

La personne salariée de cette classe d'emplois répare ou remplace la tuyauterie et installe les accessoires neufs qui entrent dans la modernisation des systèmes de plomberie; elle relie les canalisations domestiques d'air, d'eau, d'éégout et de gaz aux réseaux d'alimentation et de renvoi; elle débouche les éviers, les bassins, les douches, les urinoirs et les cabinets; elle assure le bon entretien de la tuyauterie, des robinets, des valves et des autres accessoires; elle procède à la mise en opération et à la fermeture des systèmes de mécanique dans les endroits ouverts au public durant certaines saisons; elle perce ou fait percer des ouvertures pour les tuyaux dans les murs ou les planchers; elle cintre, coupe, alèse et fait le filetage des tuyaux, les installe et les raccorde; elle procède à diverses épreuves en vue de déterminer l'étanchéité du système.

Elle installe, remplace, répare et raccorde des canalisations d'appareils de chauffage à vapeur, à eau chaude ou au gaz; elle monte et installe des appareils de chauffage à eau chaude; elle nettoie ou fait nettoyer les canalisations à l'intérieur des chaudières et effectue tous autres travaux que requiert l'entretien régulier des installations.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

### Qualifications requises

Posséder un certificat de qualification légale en plomberie ou tuyautage émis par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec ou un certificat de compétences Compagnon émis par la Commission de la construction du Québec. Une qualification et/ou un certificat de compétence pour les travaux de tuyautage sur des systèmes au gaz serait un atout.

### Traitement et conditions de travail

Le traitement 26,57 \$ l'heure selon l'expérience reconnue et la convention collective régissant le personnel de soutien.

**LES BESOINS QUE NOUS DÉSIRONS COMBLER PRÉSENTEMENT S'ADRESSENT À DES PERSONNES QUI SONT DISPONIBLES POUR DES REMPLACEMENTS SUR APPEL, OU DU SURNUMÉRAIRE (AFFECTATIONS TEMPORAIRES DE 4 À 6 MOIS)**

Le Centre de services scolaire de l'Énergie participe au programme d'accès à l'égalité en emploi. Les personnes désirant poser leur candidature devront faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à l'adresse suivante : [ressourceshumaines@cssenergie.gouv.qc.ca](mailto:ressourceshumaines@cssenergie.gouv.qc.ca)  
**Inscrire dans l'objet de votre courriel : Tuyauteur - Banque de candidatures**

Il est important de noter que les personnes salariées détenant un poste régulier ou celles qui sont inscrites sur la liste de priorité d'embauche et dont le dossier est à jour, peuvent nous faire parvenir une simple lettre offrant leurs services en spécifiant le titre du poste et le numéro du concours. Cependant, il incombe à la personne salariée de s'assurer que son dossier personnel contient les pièces démontrant qu'elle possède les qualifications requises, les exigences particulières et les connaissances pratiques. Pour toutes les autres, l'obligation de fournir le diplôme, curriculum vitae, relevé de notes et certification s'applique.

Le masculin est utilisé pour alléger le texte.